



MISSION DU PRÉSIDENT À PARIS ET BUREAU DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Paris et Clermont-Ferrand (France)- 22 au 28 janvier 2015
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)- M^{me} Lise Moreau, directrice de cabinet du président- M^{me} Marie-Eve Vermette, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APF.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Le Bureau est l'organe exécutif de l'APF. Entre les sessions annuelles de l'organisation, il contrôle l'exécution des décisions de l'Assemblée plénière et veille à l'application des motions adoptées, des résolutions prises et des recommandations émises par l'Assemblée plénière. En outre, il coordonne les activités des commissions permanentes de l'APF, examine les questions relatives à l'admission de sections et à la modification de leur statut, et enfin, il adopte le budget de l'Assemblée.- Le Bureau se réunit au moins deux fois par année, soit une fois à la veille de la Session de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle.- La Section du Québec occupe la vice-présidence du Bureau de l'APF.- Le président de l'ANQ a profité de son déplacement en France pour effectuer des rencontres bilatérales, notamment au Sénat français et au siège de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à Paris.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Audition de l'administrateur de l'OIF, M. Clément Duhaime- Application du cadre stratégique de l'APF- Composition de l'Assemblée- Rapport d'activités du secrétaire général parlementaire- Rapport du trésorier sur le projet de budget 2015- Travaux des commissions- Travaux du Réseau des femmes parlementaires de l'APF

THÈMES (SUITE)

- Rapports des chargés de mission régionaux
- Examen des situations politiques dans l'espace francophone
- Convention avec l'Association des secrétaires généraux des parlements francophones (ASGPF)
- Programmes de coopération interparlementaire
- 41^e Session de l'APF – Berne (Suisse)
- Calendrier des activités en 2015
- Distinctions remises par l'APF.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Maintenir le leadership de la Section du Québec auprès des partenaires de la Francophonie et, en particulier, au sein de l'instance exécutive de l'APF.
- Faire la promotion du *Programme international de formation parlementaire* qui aura lieu à Québec du 10 au 19 juin 2015, et solliciter une contribution financière de l'APF pour ce programme organisé par l'Université Laval, en partenariat avec l'ANQ et la Banque mondiale.
- Défendre un modèle de gestion axé sur les résultats comme cadre à l'APF et dans l'élaboration de son rapport budgétaire.
- Faire valoir la position de la Section du Québec sur les questions relatives au statut de certaines sections de l'APF qui sont à l'étude.
- Promouvoir l'expertise de l'ANQ pour la réalisation de projets de coopération.
- Faire valoir la contribution et le savoir-faire du Québec sur l'ensemble des sujets traités par le Bureau.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Lors de son passage à Paris, le président s'est notamment entretenu avec la nouvelle secrétaire générale de la Francophonie, M^{me} Michaëlle Jean.
- La réunion du Bureau a réuni plus de 30 parlementaires issus d'une vingtaine de parlements. Elle a été présidée par M. Paul McIntyre, sénateur canadien et président de l'APF.
- Le Bureau a examiné les situations politiques dans l'espace francophone et a décidé de maintenir la suspension des sections de la Syrie et de la Centrafrique. Le Bureau a également voté une mesure de mise sous observation à titre préventif du Burkina Faso et a décidé d'y dépêcher une mission de prise de contact et d'information.
- Le président de l'ANQ a présenté aux membres du Bureau le *Programme international de formation parlementaire* qui aura lieu à Québec en juin 2015 et invité les parlements membres à y déléguer des fonctionnaires. Il a en outre sollicité un appui financier de l'APF pour la participation de fonctionnaires de parlements membres de l'APF à ce programme. Le secrétaire général parlementaire s'est engagé à envoyer une demande de financement à l'OIF à cet effet.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Le président de l'ANQ s'est interrogé sur les critères appliqués par le Secrétariat de l'APF lors de la sélection des activités de coopération et a demandé une meilleure répartition du financement de ces activités entre les sections. Le Bureau a convenu qu'il est important d'ouvrir le financement à d'autres programmes de formation qui existent au sein des parlements membres et a demandé à la Commission des affaires parlementaires de préparer un état des lieux qui serait présenté aux membres en 2016.
- La mise en place d'un nouveau programme intitulé « jeunes pousses » a été adopté par les membres du Bureau. Destiné aux parlementaires de moins de 40 ans, ce programme permettra de créer des liens entre jeunes élus francophones et de les faire participer à des formations en vue du renforcement de leurs compétences.
- Le Bureau a accepté l'invitation de la Section malgache à tenir la 42^e Session de l'APF à Antananarivo en juillet 2016.

COÛT

- Per diem et autres frais	6 064,57 \$
- Transport	7 264,47 \$
Total	13 329,04 \$